

2, rue des Moulins  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 03  
f +41 32 420 53 01  
secr.dee@jura.ch

## Communiqué de presse

Delémont, le 16 avril 2010

# Assainissement de la DIB L'excavation des déchets peut commencer

Au terme d'une ultime inspection qui a permis de vérifier la conformité des processus et dispositifs de sécurité (travailleurs et protection contre l'incendie) aux exigences fixées, les autorités cantonales viennent de donner leur feu vert au lancement des travaux d'excavation des déchets chimiques de la décharge de Bonfol. Les trois premiers mois seront considérés comme phase pilote durant laquelle toutes les installations seront testées.

Les autorités cantonales veilleront à ce que la sécurité de l'environnement, des travailleurs et de la population constitue une priorité permanente. Pour ce faire, une commission "Environnement et sécurité" composée notamment des autorités cantonales, de bci, des consortiums chargés de l'assainissement, du bureau chargé du suivi environnemental, des hygiénistes et médecin du travail, assurera un suivi régulier des activités durant la phase pilote. Durant et au terme de cette dernière, il sera encore procédé aux éventuels réglages nécessaires avant que les travaux d'excavation atteignent leur vitesse de croisière, soit en principe 160 tonnes par jour durant quatre ans.

---

### **Personnes de contact:**

*Laurent Schaffter, Ministre de l'environnement et de l'équipement (tél. 032 420 5303) ou  
Jean-Pierre Meusy, responsable du dossier (tél. 032 420 5338)*